

*conf. Harri...*Aide - Mémoire*qu' M. Harri... avait  
voulu me remettre le*Asile pour les criminels de guerre de l'Axe.*12.9.44**P-5.*

Le Gouvernement suédois nous a donné l'assurance formelle que la Suède n'accordera pas d'asile aux réfugiés de guerre ni à toute autre catégorie de personnes ayant commis des crimes qui offensent la conscience de l'humanité. Le Gouvernement suédois a rendu publique cette décision qui comporte la déportation de criminels de guerre ayant pu s'introduire frauduleusement en Suède. Le Gouvernement suédois prépare des directives et des instructions spécifiques pour toutes les autorités qui auront pour mission d'exécuter ces instructions.

Nous espérons pouvoir obtenir du Gouvernement suisse des assurances plus précises et que ce Gouvernement adoptera des mesures spécifiques pour mettre à exécution sa politique en cette matière.

Si le Gouvernement suisse autorisait le séjour en Suisse de criminels de guerre ayant réussi à s'introduire sur son territoire en fraude et clandestinement, les complications même que ce Gouvernement désirerait éviter en leur accordant asile surgiraient alors. Nous espérons par conséquent que des assurances nous seront fournies concernant les mesures adoptées pour assurer la prompte déportation de toutes personnes rentrant dans cette catégorie.

